|  |
| --- |
|   |
| ***Lettre d'information spéciale Coronavirus du 26/03/2020*** |
|  | **Sommaire :*** **Pour tenir sur la durée, soutenir, accompagner et respecter les personnels**
* **Personnels de l’Éducation nationale face au Covid-19 : les organisations syndicales interpellent le ministre**
* **Suspension du jour de carence, enfin !**
* **Agent·e·s de la fonction publique, l'UNSA vous apporte des réponses**
* **Unsa Utile ! : Conseils de survie pour la continuité pédagogique**
* **De mars à mai : Adhésion découverte au SE-Unsa !**
 |
| **Pour tenir sur la durée, soutenir, accompagner et respecter les personnels** |
| **Covid-19 dans l’Éducation nationale :** **La France entre dans une deuxième semaine de confinement pour faire face à la grave crise sanitaire que nous traversons.** Le système éducatif est mis à rude épreuve mais les personnels ont su répondre présents. Pour l’UNSA Éducation et ses syndicats, le Ministère de l’Éducation nationale et de la jeunesse doit soutenir davantage l’ensemble de ses personnels et leur permettre de tenir le rythme dans la durée. Ceci demande une communication claire, d’éviter les exigences démesurées et d’agir avec bienveillance.**Ne pas décourager la continuité pédagogique et administrative…****Garantir de bonnes conditions pour l’accueil des enfants des personnels soignants…****Faire place au dialogue social…**[**Lire notre article**](http://sections.se-unsa.org/07/spip.php?article2457) |
| **Personnels de l’Éducation nationale face au Covid-19 : les OS interpellent le ministre** |
| **L'Unsa Éducation et d'autres fédérations de l'Éducation nationale ont adressé un courrier commun au ministre pour demander le respect des conditions de sécurité sanitaire pour les personnels, des consignes explicites sur leurs déplacements et un message non équivoque concernant la continuité pédagogique.****Lire le courrier au ministre** |
| **Suspension du jour de carence, enfin !** |
| **Suspension du dispositif "jour de carence" pour tous, salariés et agents publics malades pendant cette période d’urgence sanitaire. Depuis le début de la crise, l’UNSA Fonction Publique demandait cette mesure de justice, qui permettra de ne pas pénaliser davantage les personnes atteintes du covid-19.**C’est à l’Assemblée Nationale que le Premier Ministre a annoncé cette mesure lors de l’examen du projet de loi sur l’urgence face au Covid-19. Le gou­ver­ne­ment a déposé un amen­de­ment à son projet de loi qui pré­voit l’appli­ca­tion de cette sus­pen­sion au jour d’entrée en vigueur de la loi.Depuis le décret du 31 jan­vier 2020, en cas de confi­ne­ment, qua­ran­taine, garde d’enfants ou pré­cau­tion médi­cale, aucun jour de carence n’était appli­quée pour les sala­riés. Pour les agents publics, une note cir­cu­laire s’appli­quait mais ne concer­nait pas les agents mala­des, y com­pris, ceux du coro­na­vi­rus. Un jour de carence leur était appli­qué.**Pour l’UNSA Fonction publi­que, la santé, la mala­die ne pou­vaient pas être des objets de sanc­tion finan­cière d’autant que des soi­gnants, des agents publics et des sala­riés sont mobi­li­sés au ser­vice du pays. La sus­pen­sion du jour de carence était indis­pen­sa­ble et néces­saire.****L’UNSA Fonction Publique acte donc posi­ti­ve­ment cette décision qu’elle récla­mait avec insis­tance. L’UNSA continuera à porter ces reven­di­ca­tions au-delà de la crise sani­taire actuelle, afin que dans le futur, les agents publics et les sala­ries ne soient plus péna­li­sés à cause de la mala­die.** |
| **Agent·e·s de la fonction publique, l'UNSA vous apporte des réponses** |
| **L’UNSA Fonction Publique propose une foire aux questions pour aider les agents publics, les fonctionnaires et les contractuels, durant cette crise sanitaire.** Les salarié·es pourront trouver la réponse à leurs interrogations sur la [**foire aux questions de l’UNSA**](https://www.unsa.org/La-FAQ-UNSA-utile-aux-salarie-es.html).Elle sera complétée en fonction de l’évolution de la réglementation et de la situation sanitaire.[**Lien vers la foire aux questions de l’UNSA Fonction Publique**](https://www.unsa-fp.org/?FAQ-Coronavirus) |
| **Unsa utile ! : Conseils de survie pour la continuité pédagogique** |
| Pour continuer, tenir sur la durée et être utile à nos élèves voici quelques pistes :* **Bienveillance et indulgence** : envers soi et ses élèves, chacun fait ce qu’il peut, comme il peut. Entre conditions de confinement très inégales, inquiétude pour ses proches et angoisse générale, cette période ne peut pas être parfaitement optimale et efficace.
* **Ne pas rester seul·e** : tous les enseignants partagent cette expérience inédite. Alors échangeons, partageons, empruntons les idées des uns et des autres… en équipe mais aussi sur les forums et les réseaux sociaux.
* **Ne pas se rajouter des contraintes inutiles** : à période exceptionnelle, souplesse exceptionnelle, on évite de se poser mille questions inutiles, personne ne sait combien de temps ça va durer, comment vont se passer les examens… mais des solutions seront trouvées. Donc, on essaie de lâcher prise (notes, corrections, notions complexes à aborder) on fait ce qui semble pertinent et possible, le reste attendra.
* **Accueillir les initiatives et le système D** : les familles aussi bricolent et improvisent, trouvent comment transmettre les informations au camarade non connecté, comment faire si elles n’ont pas d’imprimante… bref, elles font comme nous, comme elles peuvent.
* **Éviter les procédures lourdes** : pour nous comme pour les élèves, si tout n’est pas corrigé, parfait, fait dans les temps… Ce n’est pas très grave ! Pensons à l’autocorrection, aux retours avec des photos du cahier (évite l’encombrement de l’ordinateur familial), proposons des variantes selon les préférences et l’équipement des familles…
* **Utiliser les outils qu’on connait et qui nous conviennent** : ne pas se forcer ni s’interdire d’utiliser une solution pratique et pertinente pour nous et nos élèves, si les outils institutionnels ne fonctionnent pas. On fait comme on peut avec ce qui marche.
* **Se tenir loin des polémiques** : ce n’est pas le moment, ça risque de nous épuiser inutilement et de nous démoraliser. C’est après la crise qu’il y aura des leçons à tirer, des coups de gueule à pousser et des revendications à poser !
* **Faire remonter les difficultés rencontrées à notre syndicat** pour que nous puissions réclamer les ajustements urgents nécessaires et vous conseiller, les sections locales et l’équipe nationale sont particulièrement à votre écoute pendant cette période.
* **Suivre École de demain sur Twitter** (possible même sans avoir de compte) qui rediffuse toutes les ressources et idées pouvant être utiles pour assurer cette continuité pédagogique : c’est [ici](https://twitter.com/ecolededemain)

[**Lire l'article entier du blog du SE-Unsa : L'école de demain**](https://ecolededemain.wordpress.com/2020/03/20/conseils-de-survie-pour-la-continuite-pedagogique/) |
| **De mars à mai : Adhésion découverte au SE-Unsa !** |
| **Alors que l'année est bien avancée, les nouveaux adhérents au SE-Unsa peuvent adhérer à prix réduit du 10 mars jusqu'au 10 mai, pour être adhérent jusqu'à fin aout 2019 : 80 euros pour les titulaires et 60 euros pour les stagaires (soit 28 et 20 euros seulement après le crédit d'impots en 2021 - 66% du montant de la cotisation). Ils bénéficieront des conseils et aides des militants de l'Unsa, de manière proritaire ors des périodes intenses que sont le mouvement et la fin d'année scolaire.****Un comité d'entreprise pour les adhérents au SE-Unsa :****Depuis le 1er septembre 2019,** les adhérent·e·s au SE-Unsa bénéficient d'un CE. Cela leur donne accès à des tarifs privilégiés sur les sorties - spectacles - cinéma - sports - vacances...   **Agir pour le climat scolaire : je rejoins le SE-Unsa**Collectivement, adhérer au SE-Unsa, c’est porter un projet de transformation de l’École publique et obtenir des moyens à la hauteur de l’enjeu de la réussite de tous. À titre individuel, c’est trouver informations, conseils et accompagnement dans les moments clés de son parcours professionnel : mouvement, avancement, rendez-vous de carrière… À titre personnel, c’est aussi bénéficier des avantages d’un comité d’entreprise.**Agir pour soi, agir pour les autres, avec les autres, agir pour ses élèves, rejoindre le SE-Unsa.**[**J’adhère en ligne**](http://www.se-unsa.org/adh/index.html)Adhérer au SE-Unsa, c’est payer une **cotisation qui est la même partout en France**. C’est participer à une action collective pour la défense et la promotion de l’École publique et de ses personnels. C’est porter, ensemble, un projet de transformation de l’École et peser pour obtenir des moyens à la hauteur des enjeux auxquels elle doit faire face afin d’assurer la réussite de tous les élèves.Le montant des adhésions au SE-Unsa est fixé chaque année par le Conseil National de notre syndicat.[**Grille des cotisations disponible ici**](http://www.se-unsa.org/adh/grille.pdf) |
| **N'hésitez pas à diffuser cette lettre.** *Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).**Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA 07, écrivez-nous* ***Respectez l’environnement*** ***N’imprimez ce message que si nécessaire*** | **Syndicat des Enseignants-UNSA de l’ARDÈCHE**13, rue François ValletonBP 2021407206 AUBENAS Cedex 04 75 35 58 83 **07@se-unsa.org** [**http://sections.se-unsa.org/07/**](%20http%3A//sections.se-unsa.org/07/) [**https://www.facebook.com/LeSE.Unsa**](https://www.facebook.com/LeSE.Unsa) [**http://twitter.com/SE\_Unsa**](http://twitter.com/SE_Unsa) |   |